

Québec, le 31 octobre 2006

Monsieur Pierre Vézina, ing.  
Directeur, énergie  
Conseil de l'industrie forestière du Québec  
1175, avenue Lavigerie  
Bureau 200  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4P1

Monsieur,

Concernant la récente décision de doubler l'aide disponible de \$25K à \$50K d'Hydro-Québec pour des analyses énergétiques, nous tenons à préciser que pour des usines d'envergure comme la nôtre, ce nouveau montant maximum ne sera pas suffisant pour combler nos besoins en terme d'analyse et/ou investigation pour identifier des opportunités de réduction de consommation d'électricité. Ayant déjà utilisé le montant maximum initial de \$25K, nous avons dû supporter seul les coûts d'analyses ultérieures et sommes convaincus d'excéder le nouveau montant maximum.

Il ne faut pas oublier qu'à la base de tout projet d'efficacité énergétique, il faut obligatoirement chercher les opportunités pour développer des projets intéressants. Ce travail de recherche peut se faire à différents niveaux autres qu'une étude générale globale comme par exemple :

- Ensemble des contrôles de chauffage/ventilation/climatisation
- Audit de groupe de moteurs
- Audit de performance d'équipements énergivores
- Etc.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Papiers White Birch, division Stadacona S.E.C.**



Jacques Roberge,  
Directeur, environnement et énergie